

Vers une stratégie québécoise pour l'écosystème de la construction

Résumé de l'étude

Avant-propos

La Campagne PROSPÉRITÉ.QUÉBEC du Conseil du patronat du Québec (CPQ) a pour but de libérer le potentiel économique et social du Québec de façon responsable et durable, au profit de l'ensemble de la société. Ses actions visent à reconnaître et mettre de l'avant la contribution des entreprises et des entrepreneurs à la société, l'éducation économique et le dialogue entre le milieu des affaires et la population. Pour ce faire, la Campagne crée des tribunes où la prospérité est discutée et mise en valeur ; elle présente des bienfaits collectifs et elle cherche à influencer les différentes instances gouvernementales à prendre des décisions de façon à favoriser la prospérité du Québec.

La présente étude est la quatrième de la Campagne PROSPÉRITÉ.QUÉBEC et elle porte sur la contribution de l'écosystème de la construction à la prospérité du Québec. Le domaine de la construction et toutes ses parties prenantes constituent un écosystème d'affaires composé d'une pluralité d'entreprises, d'industries et de métiers hautement diversifiés.

L'écosystème de la construction constitue l'un des piliers économiques du Québec qui ont édifié sa modernité et soutenu son essor économique, mais également contribué à façonner son histoire, en ayant des retombées directes sur la qualité de vie des Québécois. Qu'il s'agisse de sa chaîne de valeur, de son apport direct et indirect au PIB ou du nombre d'emplois qui en dépendent, l'apport de cet écosystème est colossal pour l'ensemble de la société québécoise, et ce, à la grandeur du territoire.

Or, cet écosystème est depuis quelques années fortement exposé aux grands cycles économiques mondiaux, à la volatilité des investissements publics en infrastructures, ainsi qu'à une concurrence internationale qui s'est densifiée. De surcroît, il a été confronté, particulièrement au Québec, à de nombreux enjeux au cours des dernières années en matière de réputation et de perception du public.

Face à ces défis, le CPQ considère qu'il est temps de mobiliser les différentes parties prenantes de l'écosystème d'affaires au sein d'une initiative visant à revaloriser et relancer ses différents secteurs d'activité. Ainsi, cette étude a pour but de caractériser et faire reconnaître l'écosystème d'affaires de la construction comme l'un des piliers importants du développement économique du Québec qui nécessite, de la part de toutes les parties prenantes y compris le gouvernement, une stratégie d'intervention de haut niveau, comme il peut s'en faire dans d'autres secteurs d'activité industriel, notamment pour le développement de la compétitivité des acteurs au Québec. Il s'agit ici de l'initiation d'une démarche qui se veut inclusive et constructive et s'inscrivant dans la mouvance de l'écosystème d'affaires de la construction. Cette étude n'est donc pas un aboutissement, mais a pour objet d'ouvrir le dialogue et de laisser place à une plus grande collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les donneurs d'ouvrage.

Le président-directeur général



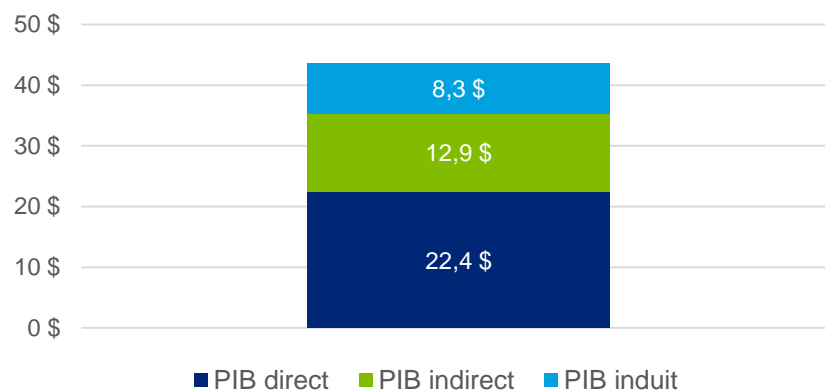
Yves-Thomas Dorval

La construction, avant tout un écosystème d'affaires

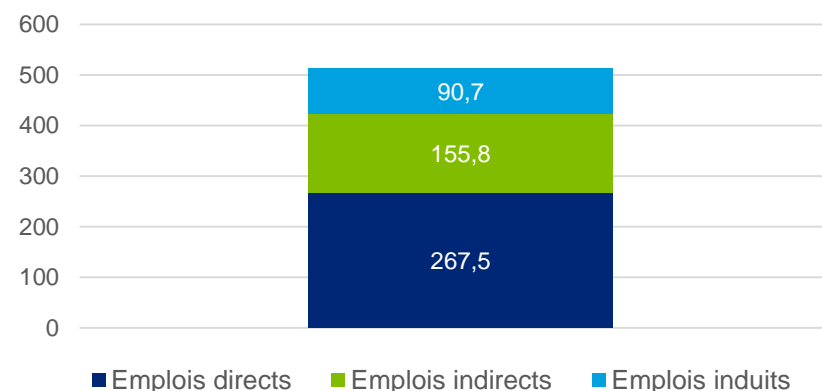
Définition :

On définit l'écosystème d'affaires de la construction comme étant, en plus du secteur de la construction, l'ensemble des sous-secteurs, groupes et classes industriels qui sont reliés à l'activité générée dans la construction. La construction est l'un des secteurs d'activité qui créent le plus d'activité dans l'économie en utilisant des intrants provenant d'un large éventail de secteurs. On cite à titre d'exemple, le secteur de la fabrication (produits de bois, peinture, produits métalliques, produits non métalliques, produits d'architecture, chaudières, quincaillerie, matériel de transmission de puissance, etc.), le commerce de gros (grossistes et marchands d'équipements, de matériaux et fournitures de construction), le commerce de détail, le transport et entreposage, les services financiers et assurances, les services immobiliers, les services d'architecture et de génie et les services relatifs aux bâtiments et aux logements.

PIB de l'écosystème de la construction, aux prix de base, 2014 (milliards \$)



Emploi dans la construction, 2014 (milliers)



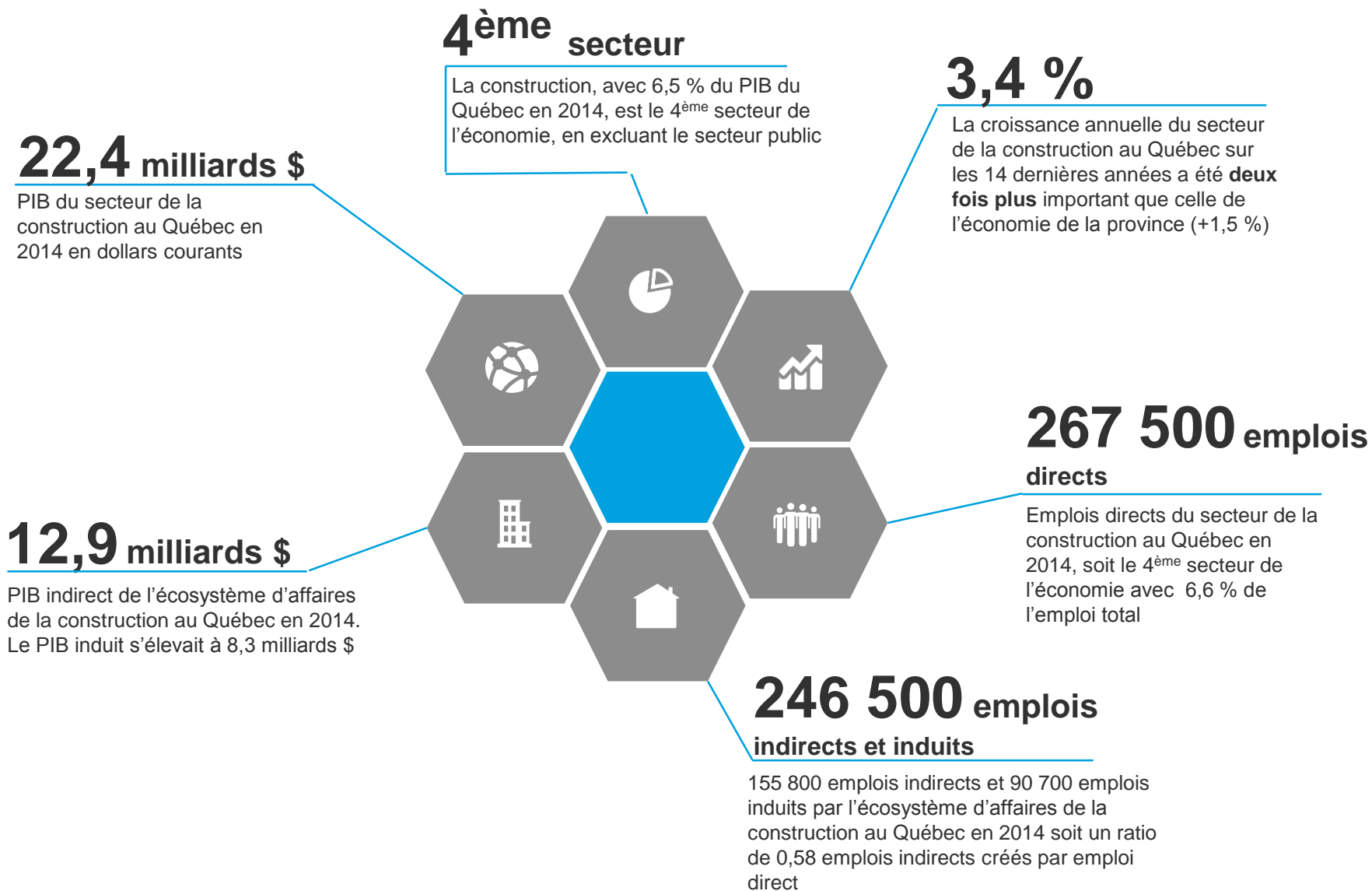
Le PIB direct mesure la production du secteur de la construction alors que le PIB indirect représente l'impact créé par la demande du secteur de la construction auprès du reste de l'économie ; c'est-à-dire les secteurs constituant l'écosystème d'affaires de la construction. Le PIB induit tient compte des dépenses de consommation induites par les revenus des ménages engendrés par la production directe et indirecte reliée. La même analyse s'applique aux emplois.

Alors que le secteur de la construction au Québec représente 22,4 milliards \$ en PIB et 267 500 emplois, ce n'en sont que les effets directs. L'activité dans le secteur crée en fait des retombées économiques indirectes considérables soient 12,9 milliards \$ en PIB et 155 800 emplois. A cela viennent s'ajouter 8,3 milliards de \$ en PIB et 90 700 emplois induits par les dépenses des ménages selon nos estimations.

Le PIB direct du secteur de la construction (SCIAN 23), au même titre que le nombre d'emplois directs, ne représentent réellement que la moitié de la valeur ajoutée totale ou des emplois totaux des différentes composantes de l'écosystème d'affaires de la construction. Il est donc important de considérer l'ensemble de cet écosystème pour mesurer son caractère essentiel à la prospérité économique du Québec.

Sources : Statistique Canada ; Analyse Deloitte/CPQ

La construction est un contributeur important à la prospérité



Sources : Statistique Canada, Analyse Deloitte/CPQ

Tendances et facteurs stratégiques de changement à l'échelle mondiale

Il est important de considérer les tendances générales de l'industrie de la construction à l'échelle mondiale. Quatre grands facteurs ont été identifiés comme apportant une nouvelle dynamique au secteur :



Mondialisation



L'ouverture des marchés est à la fois sources d'opportunités (croissance des investissements étrangers, des exportations, etc.) que de menaces (consolidation du marché par les grands joueurs, attraction de la main-d'œuvre sur des projets internationaux, arrivée de la concurrence étrangère, etc.). On assiste actuellement à une croissance significative des besoins en matière d'infrastructures que ce soit au niveau du remplacement des infrastructures vieillissantes dans les pays développés ou encore les nouveaux projets d'infrastructures dans les pays émergents.



Main d'œuvre



La pénurie de main-d'œuvre est soulevée comme un enjeu majeur dans la majorité des études qui s'intéressent au secteur de la construction. Innover pour être plus efficace et mettre en place une formation pour assurer une qualité supérieure des travailleurs disponibles sont plus que jamais des impératifs de l'industrie. L'attraction, le développement et la rétention de la main-d'œuvre est donc une exigence pour l'ensemble des joueurs du secteur.



Innovation



Le secteur de la construction a historiquement été un secteur plus traditionnel, mais avec la pénurie de main-d'œuvre, la compétition accrue provenant de l'international, etc. l'innovation est devenue un prérequis pour performer. Que ce soit au niveau de la gestion de projet, de la fabrication, de l'exécution, des techniques de construction et outils utilisés, l'innovation est désormais omniprésente dans le secteur de la construction.



Développement durable



Avec le climat de concertation et de coopération à l'échelle mondiale notamment suite à la COP21, la réduction de l'empreinte carbone du secteur de la construction constitue une opportunité claire, et ce notamment dans les pays ayant des exigences formelles à cet effet dans leurs codes de bâtiment. Les innovations en termes de matériaux recyclés, de méthodes de construction vertes, etc. sont autant de solutions à développer pour saisir le virage vert que prend l'industrie de la construction.

Le Québec bénéficie de leviers afin de relever les défis les plus criants



Vers une stratégie économique dédiée : proposition de feuille de route



Une stratégie économique qui favorise la compétitivité, l'innovation et les exportations : proposition de champs d'intervention prioritaires

Voici quelques exemples d'axes d'intervention que peut contenir une telle stratégie.

Axe 1 : développer une culture collaborative et un cadre réglementaire favorisant cette collaboration

- a) Regrouper les acteurs de l'écosystème de la construction afin d'assurer le développement intégré et d'améliorer les synergies.
- b) Alléger la réglementation entourant l'écosystème de la construction et l'adapter aux nouvelles réalités de celui-ci.
- c) Examiner l'efficacité des règles régissant la juridiction de métiers pour en encourager la polyvalence.

Axe 2 : soutenir l'innovation, le transfert technologique et le développement des compétences et des pratiques

- a) Encourager l'investissement privé en capital, main-d'œuvre et innovation pour augmenter la productivité.
- b) Soutenir le virage vert dans les produits et les procédés liés à la construction.

Axe 3 : entretenir une synergie des acteurs impliqués dans la formation de la main-d'œuvre actuelle et future

- a) Briser les silos entre professionnels le plutôt possible dès la formation scolaire.
- b) Resserrer les liens et la coordination entre les différents métiers de l'écosystème.

Axe 4 : favoriser l'exportation des technologies et des savoir-faire

- a) Accompagner les champions locaux à l'international afin d'accélérer la croissance internationale de l'écosystème.
- b) Appuyer les efforts intégrant des produits et processus manufacturier dans les projets de construction.

Axe 5 : renforcer le rôle de levier des marchés publics comme intégrateurs

- a) Assurer l'exemplarité des donneurs d'ouvrage pour encourager l'innovation.
- b) Assurer la prévisibilité des investissements publics.
- c) Optimiser les critères d'octroi des contrats publics et les modes de réalisation des projets.